

AUTRES FACETTES

Informations et opinions sur l'effort international pour éliminer les diamants DE GUERRE

Numéro 11

septembre 2003

ANNONCE DE LA NOUVELLE LISTE DES MEMBRES DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

APPLICATION DES CRITÈRES D'ADHÉSION

Des 63 participants éventuels au Régime de certification des diamants bruts du Processus de Kimberley, 24 ont été retirés de la liste à la fin de juillet. Tous les membres éventuels devaient soumettre, au plus tard le 31 juillet, des copies de leurs lois spéciales en matière de diamants ainsi que des échantillons de leurs certificats d'origine intraticables au « Comité de participation » créé lors de la réunion d'avril du Processus de Kimberley, à Johannesburg. De nombreux pays n'ont fait aucun effort pour soumettre leurs lois, règlements et certificats. Au moment de l'entrée en vigueur du PK, en janvier, on avait demandé aux pays de transmettre des échantillons de leurs certificats à tous les autres pays participants. De nombreux pays se sont plaints de n'avoir reçu que moins d'une douzaine d'échantillons de certificats et de n'avoir aucun moyen de savoir si les participants prenaient le système de certification au sérieux. On s'est donc entendu pour créer le Comité de participation et prolonger la date limite jusqu'à la fin de juillet, donnant ainsi à tous les pays intéressés le temps de présenter leurs documents à des fins d'examen.

Le Comité de participation, auquel participent le Canada, l'Union européenne, Israël, la Russie, l'Afrique du Sud ainsi que des représentants de l'industrie du diamant et d'ONG, exigeait davantage que la présentation de règlements et de certificats. Si les règlements ne comportaient pas de référence aux normes minimales du PK – telles que les contrôles nationaux et les sanctions contre les transgresseurs – le Comité posait une série de questions pour obtenir des éclaircissements.

En date du 31 juillet, la liste des participants au PK comprenait l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Arménie, l'Australie, le Bélarus, le Botswana, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, la Côte d'Ivoire, la Croatie, les Émirats arabes unis, les États-Unis, la Guinée, la Guyane, la Hongrie, l'Inde, Israël, le Japon, le Laos, le Lesotho, l'île Maurice, la Namibie, la Pologne, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Russie, la Sierra Leone, la Slovénie, le Sri Lanka, la Suisse, la Tanzanie, Taïwan, la Thaïlande, l'Union européenne, l'Ukraine, le Venezuela et le Zimbabwe.

ÉTUDE SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Une mission d'examen du Processus de Kimberley en République centrafricaine (RCA) a conclu que le système de certification du PK fonctionne de façon satisfaisante dans ce pays. La mission d'examen, menée en juin, résultait de préoccupations concernant l'industrie du diamant de ce pays à la suite d'un coup militaire survenu en mars. Le commerce du diamant de la RCA a été interrompu temporairement, et des ONG ainsi que le World Diamond Council ont demandé que la participation du pays au Processus de Kimberley soit suspendue. La mission d'examen, bien accueillie par le nouveau gouvernement, comprenait des représentants de l'Union européenne, de la Guinée, de l'Afrique du Sud et du World Diamond Council. Les ONG étaient représentées par Alex Yearsley, de Global Witness.

Le rapport, présenté au secrétariat du PK, comportait des commentaires sur le problème historique des importations en provenance de la RCA. Les importations de diamants prétendument en provenance de la RCA ont, ces dernières années, dépassé de beaucoup la capacité de production du pays, de même que ses propres statistiques sur les exportations. En 2000, par exemple, la RCA a produit 461 200 carats, selon le rapport, alors que les pays importateurs ont enregistré 1,3 million de carats en provenance de la RCA. Le rapport soutient que les principales raisons expliquant les différences sont la fraude et l'évasion fiscale. Depuis avril 2003, cependant, un certain nombre d'échappatoires fiscales ont été endiguées, y compris la pratique de l'octroi de « concessions présidentielles » non assujetties aux procédures de contrôle habituelles. La RCA a en effet un très bon système interne de suivi, et les inspections sur le terrain effectuées par la mission d'examen ont confirmé une efficacité satisfaisante. On ne mettra jamais fin à la contrebande, ajoute le rapport, qui souligne l'importance des statistiques. « Il importe particulièrement de porter une attention méticuleuse à la cohérence entre les statistiques sur la production des pays participants au Processus de Kimberley, leurs exportations enregistrées et leur potentiel géologique de production, souligne le rapport. Lorsque les statistiques disponibles indiquent une

incohérence, il faudrait que des experts puissent mener une enquête sur les lieux. »

LES STATISTIQUES : UN DÉBLOCAGE

MAIS DES RETARDS COMPROMETTENT TOUJOURS L'EFFICACITÉ DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

La réunion du Processus de Kimberley tenue en avril à Johannesburg s'est attaquée à la question des statistiques sur la production et le commerce, plus d'une année après qu'on se soit entendu sur la question et un mois après la première période pour laquelle des statistiques devaient être communiquées. Sans statistiques fiables et livrées à point nommé, il est difficile de suivre la trace du trafic des diamants de guerre. Des calculs sommaires ont toutefois révélé des différences majeures entre ce que certains pays produisent et ce que d'autres pays affirment importer. Cette question a été soulevée par la récente mission d'examen du PK en République centrafricaine.

À la réunion du PK tenue à Ottawa en mars 2002, il avait été entendu que des statistiques trimestrielles sur le commerce des diamants bruts ainsi que des statistiques semestrielles sur la production seraient communiquées dans le mois suivant la fin de chaque période de référence. Aucun système de collecte et d'analyse des données n'avait cependant été retenu. En avril de cette année, le gouvernement du Canada a fait une proposition simple pour la collecte des données et a offert d'héberger un site web où ces données pourraient être affichées pour analyse. Le gabarit pro forma pour les soumissions n'a toutefois pas été disponible avant la fin de juillet et aucune donnée n'était disponible pour examen du public au moment de mettre ce numéro d'*Autres facettes* sous presse, en septembre. À cette date, deux séries de statistiques trimestrielles sur le commerce auraient dû être disponibles, de même que la première série de statistiques semestrielles sur la production. Le retard prolongé rend impossible l'analyse des données, qui est essentielle à la détection des diamants de guerre.

Éditorial**Le Processus de Kimberley : ça passe ou ça casse**

Presque tous les obstacles à un système efficace de certification des diamants ont été franchis. On s'est convenu de certaines modalités qui semblaient irréalisables il y a deux années ou même une année de cela, et le ciel ne s'est pas écroulé ni sur l'industrie des diamants ni sur le processus lui-même : des normes minimales convenues pour le mouvement et la gestion des diamants bruts, des lois nationales pour appuyer les normes, des certificats, la création d'une base de données statistiques, une dérogation de l'OMC, l'application rigoureuse de critères d'adhésion normalisés.

Toutefois, la plupart de ces éléments n'aboutiront pas à grand chose sans un mécanisme d'examen périodique, professionnel et impartial. Constituer des missions d'examen critique pour régler des problèmes est un des mécanismes. L'examen du PK en République centrafricaine, en juin, a montré que cela peut se faire de manière ouverte, équitable et participative afin de répondre aux attentes des participants gouvernementaux au PK ainsi que de l'industrie et de la société civile. Il faut davantage de telles missions, et le plus tôt sera le mieux. La République du Congo et le Zimbabwe sont deux exemples de pays auxquels il faut accorder une attention urgente s'ils doivent continuer de participer à un système de certification crédible – ou plutôt si le système de certification qui les a admis doit demeurer crédible.

Mais il faut aussi un système périodique et libre de confrontations pour *tous* les participants. Comme l'a dit Nicky Oppenheimer lors de la réunion du Processus de Kimberley en avril 2003, « Je crois qu'une vérification transparente des procédures tant des gouvernements que de l'industrie est essentielle pour assurer la crédibilité du système de certification à l'échelle mondiale, a-t-il dit. C'est pour cette raison que l'industrie appuie à fond les objectifs des ONG pour mettre en place un système de surveillance crédible. »

Il n'y a pas d'atteinte à la souveraineté nationale dans un système qui cherche à confirmer uniquement ce que les gouvernements et l'industrie se sont convenus de faire. Il n'y a pas d'atteinte au secret commercial dans un processus qui examine des systèmes plutôt que des particuliers ou des sociétés. Et si chaque mission d'examen coûte 50 000 \$ (beaucoup plus que l'exercice en RCA), 60 participants pourraient faire l'objet d'un examen en trois ans, au coût de un million de dollars par année – soit ce que dépense chaque jour l'industrie des diamants en publicité.

L'objet de la surveillance n'a jamais été de repérer des violations, d'exposer des secrets ou de porter préjudice à l'industrie des diamants. Il s'agit plutôt d'apprendre et d'améliorer le système de Kimberley, et de maintenir les diamants de guerre à l'écart du commerce, maintenant et à l'avenir. La surveillance périodique est essentielle pour protéger l'industrie et pour assurer l'efficacité et la crédibilité du système de Kimberley. Sans cette surveillance, le travail des quatre dernières années aurait été vain; l'industrie demeurera la proie des conflits; et elle portera flanc aux critiques qui affirment qu'il n'y a pas encore eu de changement fondamental.

LA SIERRA LEONE LUTTE POUR LE CONTRÔLE

Dans une allocution devant le Parlement, en juin, Ahmad Tejan Kabbah, président de la Sierra Leone, a parlé de la lutte que mène le pays pour réorganiser l'industrie du diamant. « Bien que nos efforts pour réorganiser l'industrie aient donné certains résultats, a-t-il dit, en général, les anciens problèmes de contrebande, d'exploitation, de tromperie et de chaos dans les régions diamantifères n'ont pas été complètement résolus. » Le président a affirmé que le gouvernement tient à mettre en place un système d'exploitation et de commerce des diamants bien réglementé et transparent, au bénéfice de l'État et des habitants du pays; il a ajouté que le gouvernement a l'intention de renforcer l'actuelle législation en matière de diamants. Il a dit que le gouvernement publierait périodiquement les chiffres relatifs à la valeur des diamants exportés, aux taxes prélevées et à la répartition des recettes. Il a également dit que le gouvernement prévoyait inviter une « société d'exploitation de diamants reconnue internationalement » à préparer des recommandations susceptibles de maximiser les recettes que le pays pourra tirer des diamants. Bien qu'il n'ait pas nommé la société, beaucoup ont cru qu'il s'agissait de De Beers.

LIBERIA : TAYLOR DÉMISSIONNE

En août, après presque trois mois de négociations apparemment interminables et l'encerclement de Monrovia par les rebelles, qui a donné lieu, selon les estimations, à la mort d'un millier de personnes rien que dans la capitale, Charles Taylor, le président seigneur de guerre du Liberia, a finalement pris l'avion en direction d'un exil incertain au Nigeria. Une petite force de maintien de la paix composée de soldats de l'Afrique de l'Ouest a finalement atterri à Monrovia, mettant un terme aux combats dans la capitale. Toutefois, le reste du pays est demeuré exposé à la prédation des rebelles et de certains éléments des forces de sécurité nationale. Un gouvernement provisoire devrait entrer en fonction en octobre.

Taylor s'est vu accorder l'asile au Nigeria à titre de condition de son départ. Toujours recherché par la Cour spéciale appuyée par les

Nations Unies, à Freetown, pour crimes de guerre et violation des droits de la personne, Taylor s'est vu fournir une villa dans la ville portuaire de Calabar. Des avions pleins de meubles, de véhicules et d'autres effets personnels ont suivi le dirigeant en disgrâce dans son exil, et les fonctionnaires de l'ONU affirment qu'il a aussi fait main basse sur trois millions de dollars qui devaient servir à un programme de désarmement et de démobilisation. PAC et les organisations de défense des droits de la personne, y compris Amnistie internationale et Human Rights Watch, ont condamné cette fuite qui lui permet d'échapper à la justice et ont demandé qu'il soit traduit devant les tribunaux. Dans un discours au cours d'une cérémonie de démission de mauvais goût où une chorale paroissiale a même entonné des hymnes religieux, Taylor a déclaré ce qui suit aux Libériens : « Par la grâce de Dieu, je serai de retour ».

FEU VERT DE L'OMC POUR KIMBERLEY

La relation entre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Processus de Kimberley a fait l'objet de débats pendant près de deux années avant l'inauguration du système. Certains pays étaient de l'opinion que la « permission » de l'OMC n'était pas nécessaire pour réaliser un accord sur la certification des diamants bruts visant à freiner les diamants de guerre. L'article XX du GATT stipule clairement qu'« aucune disposition du présent accord ne sera interprétée comme empêchant l'adoption ou l'application par tout Membre de mesures... nécessaires à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou à la préservation des végétaux... » D'autres participants ont insisté sur le fait qu'une dérogation de l'OMC était nécessaire pour éviter les contestations et qu'elle conférerait une plus grande légitimité à l'accord. En décembre 2002, le Canada, le Japon, la Sierra Leone et plusieurs autres pays ont cherché à obtenir cette dérogation et ont reçu un premier feu vert en février. Il fallait toutefois obtenir par la suite l'accord du Conseil général de l'OMC. Le Conseil général a donné son accord, par consensus, en mai 2003. En approuvant le système du PK, l'OMC a affirmé ce qui suit : « S'il n'y a aucune raison de croire qu'un conflit aurait pu naître entre les règles de l'OMC et les activités des Nations unies ... la dérogation lève le doute en cette matière. »

COMMISSION VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

UNE PRESENTATION DE PARTENARIAT AFRIQUE CANADA

Partenariat Afrique Canada (PAC) a été invité en juin à témoigner devant la Commission vérité et réconciliation (CVR) de la Sierra Leone. Parlant au nom de PAC, Lansana Gberie a dit que les secteurs formel (les sociétés) et informel (les artisans) de l'industrie du diamant en Sierra Leone se sont toujours fait concurrence, le côté des sociétés étant dominé de manière écrasante par des capitaux étrangers et le côté des artisans, par des mineurs autochtones sous-financés, qu'ils soient licites ou illicites. Les deux éléments, a-t-il dit, ont été associés à l'exploitation illégale et la contrebande, et les recettes de l'État ont été extrêmement faibles si on les compare à la production. Les taxes perçues étaient faibles et le vol, courant.

« Les diamants de la région ont été mêlés à de terribles guerres, a rajouté Gberie, et ont contribué à la corruption et au désordre qui ont eu des effets des plus destructeurs. Les Comités d'experts des Nations Unies sur l'Angola, la Sierra Leone, le Libéria et la République démocratique du Congo ont démontré de façon catégorique qu'au cœur des conflits qui ont déchiré ces quatre pays de l'Afrique, les diamants étaient un facteur prépondérant. M. Gberie a aussi dit que la réforme du secteur des diamants n'était pas une simple question de commodité, pour démontrer une conformité avec les accords internationaux. Il s'agit d'une importante considération de sécurité, de développement et d'édification de pays. La réglementation des diamants est donc une question de saine économie. »

La présentation de PAC proposait plusieurs recommandations. Celles-ci portaient sur le besoin de sécurité dans les régions diamantifères, sur le besoin d'un climat d'investissement favorable aux étrangers mais qui maximise les bénéfices locaux, et sur le contrôle de la corruption parmi les négociants de diamants du pays, dont la plupart sont d'origine libanaise. La présentation soulignait les énormes différences entre les capacités de production reconnues du Ghana, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire et ce qu'on prétend importer de ces pays en Belgique et dans d'autres pays. « Il est urgent, a dit M. Gberie, que soient effectués des examens indépendants et crédibles de la capacité de ces pays de se conformer aux normes minimales du Processus de Kimberley, aussi rapidement que possible. » Il a dit au CVR qu'il pourrait apporter une aide précieuse en recommandant que le Processus de Kimberley mette en place un système de surveillance indépendante périodique de *tous* les mécanismes de contrôle nationaux. « Sans cela, a-t-il ajouté, il n'aura pas beaucoup d'autorité dans les pays où le commerce de diamants est depuis longtemps corrompu et fait fi des frontières et des lois. »

LES FORCES DES NATIONS UNIES PLUS PRÉSENTES AU CONGO

À la fin de juillet, le Conseil de sécurité des Nations Unies votait unanimement en faveur de conserver ses forces de maintien de la paix dans les régions du nord-est de la République démocratique du Congo pendant encore une année. Il acceptait aussi d'augmenter le nombre de militaires, qui passerait de 8 700 à 10 800, et de leur conférer un mandat plus ferme. De plus, le Conseil a imposé un embargo sur les armes dans l'est du pays, région riche en diamants. Depuis 1999, plus de 50 000 personnes ont été tuées dans la région d'Ituri, et 500 000 ont été déplacées. Bien que certaines d'entre elles soient revenues au cours des dernières semaines, jusqu'à 150 000 personnes vivent toujours sans protection dans les forêts voisines de la ville de Bunia. L'organisme Médecins sans frontières a accusé en juillet les Casques bleus européens dirigés par la France d'être arrivés trop tard pour sauver des milliers de vies et de ne pas en faire suffisamment pour offrir une réelle protection. Le rapport de MSF est disponible à

www.msf.org/documents/rdc/iturivf.pdf

Livres

Paul Collier, V.L. Elliott, Harvard Hegre, Anke Hoeffler, Marta Reynal-Querol, Nicholas Sambanis, *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development Policy*, Banque mondiale et OUP, Washington, 2003, 221 pages, 24 \$ US.

Breaking the Conflict Trap brosse un tableau des coûts de la guerre, non seulement en matière de vies humaines et de destruction, mais aussi en matière de pertes de possibilités de développement et d'investissement. Le livre affirme que la guerre civile est « le développement à rebours ». Le livre, un produit du Conflict Prevention and Reconstruction Unit de la Banque mondiale, démystifie l'idée qui veut que d'anciennes haines ethniques sont une grave cause de conflit et s'intéresse particulièrement à la pauvreté et à la mauvaise gouvernance. En ce qui a trait aux diamants, le livre est intéressant parce qu'il traite longuement des ressources naturelles et du rôle qu'elles peuvent jouer pour initier et alimenter les conflits. Les auteurs ont suivi le Processus de Kimberley, qu'ils perçoivent comme un possible modèle à adopter pour résoudre les conflits alimentés par d'autres ressources.

Les responsables de l'image de l'industrie du diamant ont de toute évidence travaillé fort au sein de la Banque mondiale puisque les auteurs de ce livre font l'erreur de considérer le Processus de Kimberley comme « une initiative du secteur privé ». Un portrait de « l'activité intense du Diamonds (*sic*) High Council ... pour réduire l'accès des rebelles au marché » est suivi, dans la phrase suivante, d'une description de la chute de l'UNITA et du FRU, comme s'il s'agissait d'une simple cause à effet. Les ONG sont pour ainsi dire absentes de la discussion, et le travail du gouvernement de l'Afrique du Sud et d'autres intervenants n'est pas mentionné. On peut se demander s'il s'agit d'un simple manque de recherche ou de la version des événements choisie par les auteurs, en corrélation avec l'accent que met la Banque mondiale sur le secteur privé et la croissance à titre de plus important (et parfois seul) moteur de développement. Il n'est pas surprenant qu'après une présentation de statistiques, de calculs et d'analyses de régression, le livre conclut qu'une bonne façon de freiner les guerres civiles serait de mettre fin à la pauvreté. Mais à l'instar d'autres recettes de la Banque, la *croissance* économique devient alors la solution plutôt que l'adoption d'un concept plus nuancé de *développement*. Herman Daly, un ancien économiste de la Banque mondiale, a déjà souligné ceci : lorsqu'une chose croît, elle devient plus grosse; lorsqu'une chose se développe, elle devient différente.

La différence est assurément ce qu'il faut, particulièrement dans les situations qui suivent les conflits. Voilà la partie la plus solide du livre. Selon les auteurs, les bailleurs de fonds ne doivent pas disparaître une fois la guerre finie. Ils doivent rester et redoubler d'efforts pour mettre en place une bonne gouvernance, bâtir des institutions démocratiques, et aider à bien gérer les ressources et à les préserver des rebelles. Ils doivent protéger les économies faibles contre les perturbations des prix (la Banque et le FMI ayant fait exactement le contraire une centaine, sinon un millier de fois au cours de la dernière décennie seulement). Ils doivent favoriser la transparence des revenus tirés des ressources naturelles, resserrer l'examen des paiements illicites et aider à attirer davantage de sociétés d'extraction des ressources de bonne réputation. En ce qui concerne le Processus de Kimberley, le livre conclut que « plusieurs importantes questions techniques et opérationnelles demeurent » et qu'« un système de surveillance et d'évaluation est nécessaire ». La position du secteur privé à ce sujet (c'est-à-dire son silence) n'est pas mentionnée.

NOUVELLES PUBLICATIONS

LA RÉGLEMENTATION DE
L'INDUSTRIE DU DIAMANT EST
INADÉQUATE

Un rapport publié par Partenariat Afrique Canada (PAC) en juin critique le manque de suivi donné à un rapport dévastateur des Nations Unies en 2002 portant sur l'exploitation des diamants en République démocratique du Congo (RDC) et affirme que le Conseil de sécurité de l'ONU doit prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à toutes les exportations officieuses de diamants.

Le rapport de PAC, intitulé *Brillantes paroles, actions sans éclat : La responsabilité sociale des entreprises dans l'industrie du diamant*, par Ian Smillie, se penche sur les constatations de l'étude de l'ONU, qui s'appuyait sur les lignes directrices élaborées par l'influente Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour critiquer les entreprises engagées dans ce qu'il qualifiait de corruption systématique, de dilapidation de l'actif, de fraude fiscale, de non-respect des sanctions, de détournement de fonds et d'extorsion dans l'industrie du diamant et dans les autres industries extractives de la RDC. Le rapport de PAC examine les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et les déclare impuissants et à peu près inconnus des entreprises, que celles-ci s'adonnent ou non à un tel comportement. L'auteur est d'avis que la Constitution du Tribunal militaire de Nuremberg aurait été une référence plus pertinente dans un conflit qui a causé la mort de plus de trois millions de personnes au cours des dernières années.

Le rapport de Partenariat Afrique Canada analyse le concept de responsabilité sociale des entreprises dans son application à l'industrie du diamant et affirme que les codes de conduite des entreprises, qui s'en remettent à des lignes directrices volontaires, sont tout à fait insuffisants. Il faut que les transactions financières des entreprises dans les pays en développement soient empreintes de beaucoup plus de transparence, affirme le rapport. Le rapport souligne que le système de certification des diamants bruts du Processus de Kimberley est un pas sur la bonne voie, mais que ce processus est lui aussi inefficace. Sans disposition relative à la surveillance périodique et indépendante des mécanismes de contrôle nationaux, il permet aux entreprises et aux pays qui ont fait le commerce des diamants de guerre dans le passé de continuer à s'autoréglementer. En l'absence d'une surveillance périodique et indépendante, affirme le rapport, l'accord de Kimberley « créera une fausse confiance chez les consommateurs ainsi qu'une fausse apparence de probité alors qu'on ne peut la garantir. Il ne parviendra pas à mettre un terme aux diamants de guerre là où ils existent encore et ne les empêchera pas de réapparaître là où les

contrôles sont faibles et où les prédateurs sont forts. » On trouvera le rapport à www.pacweb.org.

ÇA GAZE!

NOUVELLE RECETTE POUR LES
DIAMANTS

En novembre 2002, sous le titre « Une amie, c'est éternel », *Autres facettes* présentait un article portant sur une société à Chicago qui affirmait avoir mis au point un processus pour convertir en diamants les restes de la crémation de personnes humaines. Une équipe en Chine prétend maintenant transformer des « gaz résiduels » en diamants. Des scientifiques de l'Université des sciences et de la technologie de Chine à Hefei, dans la province de l'Anhui, affirment produire des diamants d'un diamètre allant jusqu'à 1,2 millimètre. Ils sont fabriqués en faisant interagir du dioxyde de carbone avec du sodium métallique sous une pression de 800 atmosphères dans un four chauffé à 440 degrés Celsius. Il s'agit d'une chaleur beaucoup moins élevée et de beaucoup moins de pression que ce qu'on utilise actuellement pour créer des diamants synthétiques. De Beers a demandé qu'on fasse preuve d'ouverture et de transparence en déclarant un tel produit synthétique, affirmant qu'il devrait être étiqueté de façon à pouvoir être très clairement distingué des pierres naturelles.

LES DIAMANTS DE
GUERRELES CONSOMMATEURS SONT DE
PLUS EN PLUS SENSIBILISÉS

En janvier, l'ONG britannique **Action Aid** a commandé un sondage d'opinion afin de déterminer le degré de sensibilisation à la question des diamants de guerre. Pour le sondage, mené par **Taylor Nelson Sofres**, on a interviewé 2 053 adultes britanniques de partout au pays; on a découvert que 25 % de la population britannique était au courant des diamants de guerre, alors que 9 % était au courant en mai 2000. Voici maintenant qu'un sondage américain donne des résultats semblables. **Rapaport's Diamonds.net** rapporte qu'un sondage effectué en juillet par le **Jewelry Consumer Opinion Council** (JCOC) révélait que les consommateurs des États-Unis étaient beaucoup plus au courant des diamants de guerre que par les années précédentes. En octobre 2000, 7 % des personnes interviewées connaissaient le terme « diamants de guerre ». En décembre 2002, le nombre avait augmenté à 16 %, et en juillet 2003, il atteignait 26 % - presque exactement le même qu'en Angleterre.

« Il est clair que les diamants de guerre constituent une question importante et de plus

en plus présente en ce qui concerne le commerce des bijoux », a dit **Martin Hurwitz**, à la tête de la société qui a créé le JCOC. Cité dans *Diamonds.net*, il ajoute que « en un peu plus de deux années et demie seulement, la sensibilisation des consommateurs aux diamants de guerre - ou « diamants du sang » - a augmenté de 271 %... Cela veut dire qu'un consommateur sur quatre pourrait fonder sa prochaine décision d'achat sur l'origine du diamant, ou poser des questions éclairées concernant la certification d'origine du diamant. »

Contrôle de la paternité
La victoire a de nombreux pères

Le comte Galeazzo Ciano, ministre des Affaires étrangères sous Mussolini jusqu'à ce qu'ils (lui et Mussolini) connaissent une fin abrupte, a déjà dit que la victoire trouvait toujours des centaines de pères mais que la défaite était orpheline. John F. Kennedy a repris cette phrase après la débâcle de la Baie des Cochons, en 1961. La perception de réussite entourant le Processus de Kimberley fait sortir toutes sortes de papas d'un peu partout. La Banque mondiale affirme que le Processus de Kimberley est « une initiative du secteur privé » (voir le compte rendu de livre à la page 3) et accorde de bonnes notes au Diamond High Council. Lors de la foire du JCK à Las Vegas, en mai, le président du WDC, Eli Izhakoff, a dit que l'industrie du diamant devrait être fière de ses efforts pour combattre les diamants de guerre. « Il y a trois ans, a-t-il dit, nous faisons face au défi le plus difficile auquel notre industrie ait été confrontée et nous l'avons relevé avec beaucoup d'éclat... nous méritons beaucoup de reconnaissance pour... avoir fait en sorte que ce système existe. » Et un supplément publicitaire de 12 pages sur les diamants dans le *Report on Business* du *Globe and Mail* de juillet 2003 affirmait que le Processus de Kimberley est un « système de certification international mené par le Canada. Bravo Canada! » concluait l'article. *Autres facettes* a créé un nouveau service, le *Contrôle de la paternité du Processus de Kimberley*, et accueillera avec plaisir les textes soumis par des lecteurs qui découvriront d'autres allégations de paternité.

AUTRES FACETTES

Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication du Projet sur les diamants et la sécurité humaine. Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui du Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, de l'Agence canadienne de développement international, du Department for International Development, de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, du Centre de recherches pour le développement international, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, du Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile sans frontières, de World Vision Canada et d'autres.

Pour communiquer avec *Autres facettes*, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, Ontario, K1N 7Z2 Canada; courriel : info@pacweb.org
www.pacweb.org
ISSN : 1496-7507